

Modifications de délégués pour les communes de Chalèze et d'Audeux

Rapporteur : M. Le Président

1. Modification de délégué suppléant de la commune de Chalèze :

Par délibération en date du 27 mai 2004, le Conseil Municipal de la Commune de Chalèze a procédé à la désignation de M. Paul MILESI comme délégué suppléant de Mme Josseline SEITZ à la place de M. Alain CARRY.

Le Conseil de Communauté installe au sein de la C.A.G.B., M. Paul MILESI, comme délégué suppléant de Mme Josseline SEITZ.

2. Modification de délégué titulaire de la commune d'Audeux :

Par délibération en date du 28 mai 2004, le Conseil Municipal de la Commune d'Audeux a procédé à la désignation de Mme Françoise GALLIOU comme déléguée titulaire en remplacement de M. Hugues BINETRUY et a confirmé M. Christian SANCHEZ comme délégué suppléant.

Le Conseil de Communauté installe au sein de la C.A.G.B., Mme Françoise GALLIOU, comme déléguée titulaire de la commune d'Audeux.

Pour extrait conforme,

Le Président